Pro-ARIDES

Programme Agroalimentaire pour la Résilience Intégrée et le Développement Economique du Sahel

Note Technique Recherche-Action

Produit de l'atelier d'écriture de juillet 2024

Accès des ménages agro-sylvo-pastoraux à la finance formelle

Offre d'un service intermédiaire d'assistance financière de proximité au Burkina Faso

Auteurs : Janvier KINI,
Bala Wenceslas SANOU,
Marie Ouindnonga SAWADOGO

Ministry of Foreign Affairs of the Netherlands

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DU DANEMARK
Danida

SNV

care

WAGENINGEN UNIVERSITY & RESEARCH

KIT INSTITUTE

MESSAGES CLÉS

76 % des ménages interrogés dans la zone d'intervention du programme agroalimentaire pour la résilience intégrée et le développement économique du Sahel (Pro-ARIDES) croient en la mise en place d'un service intermédiaire d'assistance financière pour les connecter aux structures de finance formelle. Pour eux, la mise en place d'un tel service de proximité accroît l'accès des ménages agro-sylvo-pastoraux (ASP) au financement formel (crédit auprès des banques et des structures de microfinance).

L'accès à un tel financement accroît ainsi les capacités de production de ces ménages et, par conséquent, leur niveau de sécurité alimentaire et nutritionnelle. En effet, des résultats de la recherche-action 2023 montrent qu'un tel service augmente de près de cinq fois la chance qu'ont les ménages ASP non autosuffisants de sortir de leur niveau d'insécurité alimentaire. Il augmente aussi la chance pour les ménages autosuffisants et très autosuffisants de ne plus tomber dans l'insécurité alimentaire, mais au contraire d'améliorer leur niveau de sécurité alimentaire.

Par ailleurs, il a aussi été mis en évidence que, pour financer l'acquisition d'intrants et de semences agricoles, les ménages ASP ont besoin d'une somme minimum, qui peut être obtenue soit auprès d'initiatives informelles d'épargne et de crédit soit auprès de structures formelles. Toutefois, ces sommes sont trop faibles pour leur permettre d'investir dans l'acquisition de matériels et équipement agricoles.

INTRODUCTION

*Le **Programme Agroalimentaire pour la Résilience Intégrée et le Développement Économique du Sahel (Pro-ARIDES)** vise à contribuer à l'amélioration de la résilience, de la sécurité alimentaire et des revenus des ménages agricoles et (agro)pastoraux dans la zone soudano-sahélienne du Burkina Faso, du Mali et du Niger par le biais d'institutions et d'organisations efficaces et décentralisées pour améliorer la prestation de services, la gestion des ressources naturelles et des terres et le développement économique local.*

Le programme est financé par le ministère néerlandais des affaires étrangères et la coopération danoise, et mis en œuvre par un consortium composé de SNV (chef de file), CARE-Pays-Bas, Wageningen University & Research et The Royal Tropical Institute, ainsi que de leurs partenaires locaux, d'organisations nationales et régionales d'agriculteurs et d'éleveurs, de gouvernements locaux et d'instituts de recherche dans les trois pays.

Cette note technique s'appuie sur les résultats de la recherche-action pour Pro-ARIDES. Elle se base sur les contraintes et opportunités identifiées sur le terrain en ce qui concerne l'accès à la finance informelle et formule des recommandations opérationnelles à l'usage des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du programme sur le terrain.

JUSTIFICATION

La plupart des ménages ASP (85 %) ont un besoin élevé de financement de leurs activités, indépendamment de leur niveau d'autosuffisance alimentaire (voir graphique 1). Ce besoin de financement porte essentiellement sur un fonds de roulement pour leur permettre d'acheter des intrants et des semences et de faire face aux dépenses liées à la main-d'œuvre et autres services nécessaires à l'exploitation. Il concerne également le besoin d'investissement en matériel et équipement agricole ainsi que les animaux (qui sont des actifs vivants).

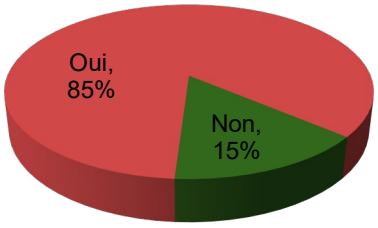

Graphique 1 : Proportion des ménages ayant un besoin de financement

Par ailleurs, ces ménages sont très peu nombreux (près de 3 %) à avoir uniquement recours au crédit formel (banques et structures de microfinance). Par contre, plus de 54 % de ces ménages recourent au crédit informel, fourni par les différentes initiatives locales comme les associations d'épargne et de crédit, les tontines, les prêts intrants en précampagne (finance indirecte) ou encore le warrantage[1]. De plus, le reste de ces ménages (43 %) recourent à la fois au crédit informel et formel pour obtenir les ressources nécessaires à leurs activités.

Tableau 1 : Les stratégies de financement choisies par les ménages ASP : des éventails de systèmes de financement divers

Eventail de systèmes de financement choisi	Types de système de financement					Nombre de ménages concernés	Proportion
	Système financier informel	Système financier formel	Projets et programmes et de l'Etat	Système financier des collectivités territoriale	Autre		
Option 1	■					282	55%
Option 2					■	95	18%
Option 3	■	■				34	7%
Option 4				■		30	6%
Option 5	■			■		21	4%
Option 6		■				14	3%
Option 7	■	■		■		10	2%
Option 8	■	■	■	■		10	2%
Option 9			■			3	1%
Option 10			■	■		6	1%
Option 11	■		■	■		4	1%
Option 12	■		■			3	1%
Option 13	■	■	■			2	0%
Option 14	■		■	■		2	0%
Total général						*516*	*100%*

[1] La coopérative de warrantage peut contracter un prêt auprès d'une IMF, institution financière formelle. Cependant, le fait de financer les parties prenantes internes à la coopérative peut être caractérisé comme système de financement informel.

En particulier, 55 % des ménages très autosuffisants recourent à des initiatives villageoises d'épargne et de crédit pour financer leurs activités. De plus, 14 % de ces ménages recourent à ces initiatives, en association avec les tontines et le financement indirect[2] uniquement. Or, cela semble incohérent du fait que ces ménages sont les plus nantis et devraient avoir des facilités d'accès à la finance formelle. Le graphique 2 illustre le recours des différentes catégories de ménages aux sources de financement.

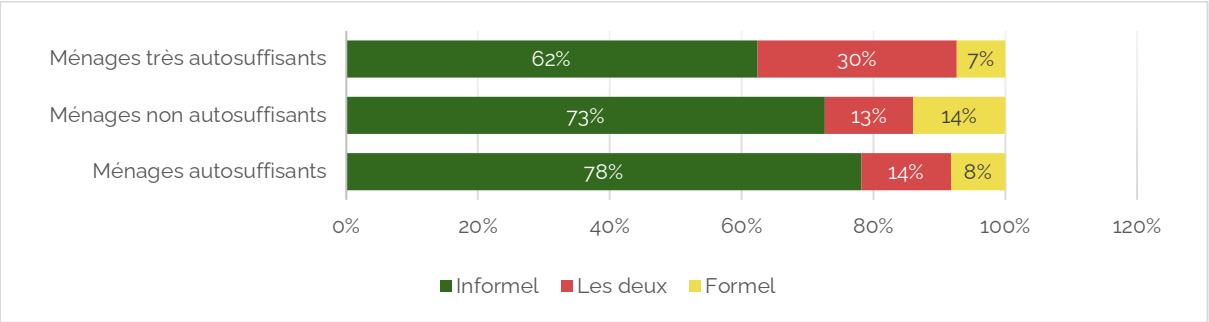

Graphique 2 : Stratégies de financement par type de ménage

*Tableau 2 : Divers éventails de sources de financement **informel** choisis par les ménages très autosuffisants*

Eventail de sources de financement informel choisi	Sources de financement informel				Nombre de ménages concernés	Proportion
	Tontines	Warrantage	Système de financement indirect	AVEC		
Option A				■	43	54%
Option B			■		11	14%
Option C	■			■	11	14%
Option D	■	■	■		5	6%
Option E		■		■	3	4%
Option F	■		■	■	2	3%
Option G		■	■	■	1	1%
Option H			■	■	1	1%
Option I	■		■		1	1%
Option J	■	■			1	1%
Total général					***79***	***100%***

En effet, ces initiatives locales de financement restent le moyen le plus accessible pour couvrir les besoins des ménages ASP (notamment les ménages non autosuffisants qui sont les plus pauvres

[2] Le financement indirect englobe le warrantage et les financements en nature (intrants) en précampagne comme la SOFITEX, FASO coton, etc.

et les plus vulnérables) (Cf. Note technique[3] 2 FID, 2023). Toutefois, des résultats[4] récents indiquent qu'elles contribuent seulement à financer le fonds de roulement (montant minimal) requis pour acquérir des intrants agricoles. Elles ne permettent pas d'engager des investissements au sein de l'exploitation de ces ménages. Et cela est aussi valable pour les autres types de ménages (autosuffisants et très autosuffisants). En conséquence, le recours à la finance formelle demeure une nécessité pour un véritable essor du secteur agro-sylvo-pastoral. Toutefois, les conditions d'accès comme les garanties, les cautions ou encore la nécessité de disposer d'un business plan (notamment pour les banques commerciales) sont les principales contraintes pour les ménages ASP (Cf. RA 2022).

Le faible niveau d'instruction des acteurs du secteur agro-sylvo-pastoral est sans doute un frein à l'accès au financement formel. En effet, 69,6 % de ces acteurs n'ont aucun niveau d'instruction selon les données du dernier recensement général de la population et de l'habitat. Seuls 8,9 % ont un niveau secondaire et 2,1 % ont un niveau supérieur (Cf. INSD[5], 2023, p.191). Or, pour lever les contraintes d'accès à ce type de financement (bancaire surtout), ces acteurs doivent atteindre un niveau d'instruction qui leur permette de rédiger eux-mêmes leur plan d'affaires, par exemple. Autrement dit, ces acteurs n'ont pas les capacités techniques nécessaires pour supprimer ces contraintes par eux-mêmes. C'est cet état de fait qui a certainement justifié la naissance des services de facilitation ou d'assistance financières qui servent de passerelle entre les demandeurs de services et produits financiers et les prestataires de ces produits et services.

Il existe plusieurs structures d'accompagnement ou de facilitation à l'accès au financement. Officiellement, la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest recense 18 structures[6] de ce type dans le pays. Cette liste comprend des structures publiques (la Direction générale de l'économie rurale, l'Agence de financement et de promotion des petites et moyennes entreprises), des associations professionnelles (des Centres de gestion agréés [CGA] et consulaires [Maison de l'entreprise du Burkina Faso]). Elles comprennent enfin des cabinets privés d'appui-conseil (comme le Cabinet d'ingénierie et de conseil en développement d'entreprise).

Ces structures d'appui et d'encadrement ont pour mission d'accompagner en amont les demandeurs de services financiers pour qu'ils réunissent les conditions d'éligibilité et pour assurer un suivi après l'obtention du financement. En aval, elles veillent à une bonne utilisation des crédits bancaires, au bon déroulement des plans d'affaires et au respect des échéances, afin de réduire le risque de défaut de paiement. Ces structures répondent ainsi au problème de vulnérabilité du secteur ASP qui freine l'envie qu'ont les acteurs de finance formelle de les financer. Elles répondent aussi au problème de faibles capacités techniques des ménages ASP vis-à-vis des procédures et mécanismes d'élaboration des formulaires de demande de financement.

---

[3] SAVADOGO Yaya, SANGO Mohamed, OUEDRAOGO Touwendé Jean Parfait. Mécanismes de financement informel au Burkina Faso : perspectives pour Pro-ARIDES. Mars 2023.

[4] Kini J., Sanou B.W., Sawadogo M. Intégration de la sécurisation foncière et des financements innovants dans la stratégie de sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages ruraux (ASP). Cas du Burkina Faso. Rapport de recherche-action, décembre 2023.

[5] Institut National de la Statistique et de la Démographie : 5e Recensement général de la Population et de l'Habitat. Volume des Tableau Statistiques, version d'octobre 2022 publiée en janvier 2023.

[6] Source : https://www.bceao.int/fr/content/dispositif-de-soutien-au-financement-des-pmepmi-liste-des-structures-dappui-et-dencadrement

Des données confirment l'importance des structures d'accompagnement à l'accès au financement. Par exemple, les données de l'annuaire statistique 2021 du ministère du commerce[7] suggèrent qu'entre 2012 et 2021, ce sont 3.985 acteurs qui ont été accompagnés par les centres de gestion agréés en matière de mise en relation d'affaires et de facilitation de l'accès au crédit. Ainsi, le Cabinet d'ingénierie et de conseil en développement d'entreprise comptabilise plus de 1.036 business plans et plus de 95 entreprises ayant bénéficié de son soutien. Ce Cabinet a par ailleurs mobilisé un financement privé auprès des banques et des IMF en dettes ou fonds propres à hauteur de 1.405.598.528 francs CFA entre 2018 et 2020[8].

Il ressort de ce qui précède un certain niveau d'efficacité des structures existantes d'accompagnement à faciliter l'accès au crédit auprès des banques et des structures de microfinance. Toutefois, le véritable problème est que toutes ces structures sont éloignées des acteurs communautaires, notamment les ménages ASP. Cela ne facilite pas le recours de ces ménages et de leurs organisations à ces structures. Or, selon les résultats de notre recherche, plus ces structures sont distantes de ces groupes d'acteurs communautaires, moins les ménages ont recours à elles.

Deux raisons expliquent cette réduction du niveau de sécurité alimentaire. D'abord, les ménages déplorent un service payant auquel ils risquent de consacrer un peu de leur revenu, ce qui réduit leur capacité financière, même s'ils accèdent au prêt à l'issue de toute la procédure. Par exemple, si le ménage a réellement besoin de 300.000 francs CFA pour rentabiliser son activité, il faudra d'abord en déduire les coûts associés à ce service, ce qui diminue d'autant le montant du prêt. Autrement dit, il faut trouver en amont les ressources équivalentes au coût de ce service, ce qui vient alourdir les dépenses totales pour obtenir ce crédit. Ensuite, les ménages perçoivent ce service éloigné de leur localité comme une dépense (de transaction) élevée qui affecte leur niveau de sécurité alimentaire.

Il ressort de ce qui précède que l'accès au financement pour les ménages ASP serait accru (en nombre et en volume financier) si les services ou structures intermédiaires étaient plus proches de ces populations et offraient des coûts de prestation adaptés à la clientèle du secteur agricole. Cela permettrait de réduire les coûts d'accès à ces services par un effet de proximité (distance réduite et information facilement accessible). C'est ce qui soutient l'idée de la mise en place d'une structure intermédiaire de proximité.

RECOMMANDATIONS

Il est recommandé que l'offre de services soit formalisée à travers la mise en place d'une cellule d'expertise interne dédiée à l'assistance financière au sein de Pro-ARIDES. Le programme dispose de compétences internes pour conduire et animer cette cellule. Plus spécifiquement, cette cellule devra créer une synergie dans les activités de facilitation de l'accès au financement menées par les fonds gérés par Pro-ARIDES (fonds d'investissement local-FIL, Fond PME). Cette synergie se fera avec les autres compétences au sein des organisations membres de l'unité de gestion pays (comme IRI et CARE, par exemple). Cette mise en synergie se justifie par le fait que, dans la pratique, ces différents fonds décaissent de l'argent pour accompagner les organisations

[7] Ministère du Commerce, 2022, p.44

[8] Source : www.icde.bf

professionnelles dans la gestion financière des prêts reçus. Or, selon certains praticiens du programme, ces montants semblent assez élevés.

Cette cellule ne devrait pas être centralisée à Ouagadougou, car alors, elle serait trop distante et ne serait pas utile aux ménages, comme l'ont montré les résultats. Elle devrait être de proximité avec les ménages ASP ruraux, semi-urbains et urbains. Afin d'être en phase avec la vision du programme de faire émerger les compétences des entreprises locales à travers l'appui-conseil à l'exploitation agricole, les démembrements de la présente cellule s'appuieront sur les organisations professionnelles ayant les capacités techniques pour offrir un service-conseil intermédiaire d'assistance financière. À défaut, certaines seront identifiées et leurs capacités renforcées pour construire ensemble ce service et le mettre en œuvre.

La cellule se chargera de recueillir, à l'avance, les demandes de financement et de monter ces dossiers pour en faire des dossiers bancables. La cellule devra aussi entreprendre des démarches de partenariat auprès d'institutions (de microfinance) formelles afin de montrer l'importance pour elles d'adhérer à cette dynamique de proximité au profit de ces ménages. La cellule sera aussi chargée de suivre tout le processus pouvant aboutir au financement, puis de contrôler le remboursement.

L'innovation majeure, qui différencie la présente offre de services intermédiaires de l'existant, est d'abord la proximité proposée. Ensuite, l'innovation réside dans le fait qu'elle s'appuiera sur la technologie financière (FinTech), candidate d'un pilote en cours pour 2024. Cette FinTech se donne pour finalité de répertorier toutes les initiatives locales (d'épargne et de crédit) afin d'en faire une base de données formelle. Il s'agit des associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC), des organisations professionnelles (OP), des tontines, des unités de warrantage et autres initiatives de financement indirectes, par exemple le financement des campagnes cotonnières au profit des groupements de producteurs de coton (GPC).

Avec un tel répertoire, la plateforme FinTech sera une grande base de données autour laquelle sera bâtie toute la stratégie d'expansion et de connexion des initiatives locales d'épargne et de crédit avec les structures de finance formelle. Grâce à ces données réelles sur les opérations d'épargne et de crédit au sein des différents groupes ou OP (et selon le type de financement), il sera plus facile de convaincre les structures de finance formelle de se connecter à ces groupes. De plus, avec l'offre d'assistance financière (avant et après l'accès) de ces groupes d'acteurs communautaires par la cellule depuis la base, les structures de finance formelle seront plus disposées à participer à une telle opportunité d'affaires.

À la lumière de tout ce qui précède, cette approche aura un plus grand potentiel d'inclusion financière des ménages ASP. En effet, l'approche sera construite depuis la base et avec les communautés pour être mise à échelle au niveau national.

Toutefois, un défi majeur réside dans l'approche. . Il s'agit de connaître le coût de la mise en œuvre de ce service intermédiaire d'assistance financière. l s'agit également de savoir comment il sera financé ou qui financera le coût de fonctionnement d'une telle entité. Cette question est d'autant plus importante que, dans le paysage burkinabé, la plupart des structures offrant de tels services sont privées, hormis quelques-unes qui relèvent du secteur public ou qui ont un format associatif, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas censées rechercher du profit. Quant aux structures relevant du privé, elles sont le plus souvent la passerelle entre les structures publiques d'assistance financière

et les structures de finance formelle du fait de l'existence de programmes et de projets publics visant l'accès au financement de certaines catégories de la population ou d'acteurs.

Une telle réflexion pose alors le problème du type de business model à mettre en place pour garantir la durabilité après la mise en œuvre du Pro-ARIDES. C'est pourquoi nous recommandons fortement la conduite d'un pilote qui servira de période d'apprentissage. Au bout de cette période, le modèle économique adéquat (adapté) sera défini et toutes les parties prenantes seront clairement identifiées ainsi que leurs rôles et leurs responsabilités.

OPÉRATIONNALISATION

Pour opérationnaliser l'offre du service intermédiaire d'assistance financière au travers de la cellule d'expertise, il faudra un pilote étalé sur au moins trois années. Ce pilote se déroulera de préférence durant la deuxième phase du Pro-ARIDES. Sa préparation se fera en 2025, pour s'assurer qu'il démarre effectivement au début de la phase 2.

Le pilote comportera plusieurs activités. D'abord, la préparation des termes de référence (protocole) afin de définir les objectifs et les résultats attendus au travers d'une méthodologie clairement définie. Cela permettra aussi d'identifier les acteurs clés susceptibles de participer au pilote. Chacun de ces acteurs devra être approché afin d'obtenir son consentement à participer au pilote. L'obtention de ce consentement (surtout pour les acteurs de la finance formelle) suppose que les rôles et responsabilités auront été clairement définis au préalable. Cela pourrait même être une opportunité de cofinancement des activités du pilote.

Ensuite interviendra la mise en œuvre. En tant que pilote proposé dans le cadre de Pro-ARIDES, son financement incombe au programme (avec des possibilités de cofinancement comme mentionné précédemment). De ce fait, la prise en charge des experts formant la cellule d'expertise incombera aussi au programme. Étant donné que le service envisagé est de proximité, la cellule devra être représentée au niveau des communes d'intervention du programme (de préférence, les chefs-lieux de commune). Cette représentation communale rapproche le service des acteurs du terrain, notamment les AVEC, OP et GPC et certaines structures de microfinance étendues dans les communes.

Enfin, le processus d'apprentissage pendant la mise en œuvre du pilote interviendra au sein de la cellule d'expertise. Comme mentionné plus haut, l'équipe sera composée de praticiens et de chercheurs ayant une bonne maîtrise des questions liées aux finances, à l'appui-conseil en matière de gestion, etc. Cela permettra d'être dans un processus dynamique de co-apprentissage, afin de déceler tous les facteurs qui pourraient entraver la rentabilité et la durabilité du service.

Pro-ARIDES

Ministry of Foreign Affairs of the Netherlands

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DU DANEMARK
Danida

SNV

care®

WAGENINGEN
UNIVERSITY & RESEARCH

KIT
INSTITUTE

IMPACT IRI INSTITUTE
RESEARCH

Auteurs :

Janvier KINI (IRI)

Marie Ouindnonga SAWADOGO (CARE)

Bala Wenceslas SANOU (IRI)